

## Assemblée Générale du 22 mai 2024 Résultats du scrutin

L'Assemblée Générale Mixte de la Société s'est tenue le 22 mai 2024. L'ensemble des résolutions a été adopté selon les modalités ci-après.

	Pour toutes les résolutions à l'exception de la résolution 3	Pour la résolution 3 <sup>1</sup>
Nombre total d'actions ayant droit de vote <sup>2</sup>	1 310 161 797	1 310 161 797
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	8 491	8 490
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	1 784 090 704	1 784 078 983

### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte <sup>3</sup>	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées <sup>4</sup>	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023	1 781 688 694	1 127 396 585	84,204 %	1 779 802 353	99,89 %	1 886 341	0,11 %	2 402 010	-
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023	1 781 688 594	1 127 396 585	84,204 %	1 780 949 144	99,96 %	739 450	0,04 %	2 402 110	-
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023	1 783 973 799	1 127 390 176	84,204 %	1 782 656 762	99,93 %	1 317 037	0,07 %	105 184	-
4	Conventions réglementées	1 783 952 097	1 127 396 585	84,204 %	1 783 685 920	99,99 %	266 177	0,01 %	138 607	-

<sup>1</sup> Conformément aux stipulations de l'article 11 des statuts de la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire sauf pour les décisions concernant l'affectation des bénéfices pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

<sup>2</sup> Nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*, soit le **20 mai 2024** à 0h, heure de Paris, France.

<sup>3</sup> Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

<sup>4</sup> Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte <sup>3</sup>	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées <sup>4</sup>	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
5	Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité	1 783 684 486	1 127 396 585	84,204 %	1 767 667 632	99,10 %	16 016 854	0,90%	406 218	-
6	Politique de rémunération des mandataires sociaux	1 783 892 730	1 127 396 585	84,204 %	1 435 974 868	80,50 %	347 917 862	19,50%	197 974	-
7	Eléments de rémunération versés en 2023 ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'administration jusqu'au 8 janvier 2023	1 783 937 207	1 127 396 585	84,204 %	1 751 786 885	98,20 %	32 150 322	1,80 %	153 497	-
8	Eléments de rémunération versés en 2023 ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Bernard Charès, Vice-président du Conseil d'administration et Directeur Général jusqu'au 8 janvier 2023 puis Président-Directeur Général jusqu'au 31 décembre 2023	1 779 861 962	1 127 396 585	84,204 %	1 401 315 081	78,73 %	378 546 881	21,27 %	4 228 742	-
9	Eléments de rémunération versés en 2023 ou attribués au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Pascal Daloz, Directeur Général Délégué du 9 janvier au 31 décembre 2023	1 774 006 076	1 127 396 585	84,204 %	1 617 430 478	91,17 %	156 575 598	8,83 %	10 084 628	-
10	Approbation des informations figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise et relatives à la rémunération des mandataires sociaux	1 783 999 923	1 127 396 585	84,204 %	1 479 365 758	82,92 %	304 634 165	17,08 %	90 781	-
11	Nomination d'un nouvel administrateur	1 782 374 881	1 127 396 585	84,204 %	1 613 731 542	90,54 %	168 643 339	9,46 %	1 715 823	-
12	Renouvellement du mandat de Madame Laurence Daures	1 783 835 266	1 127 396 585	84,204 %	1 603 500 418	89,89 %	180 334 848	10,11 %	255 438	-
13	Autorisation d'acquérir des actions Dassault Systèmes	1 783 793 450	1 127 396 585	84,204 %	1 778 584 161	99,71 %	5 209 289	0,29 %	297 254	-

## De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte <sup>5</sup>	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées <sup>6</sup>	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
14	Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	1 783 977 226	1 127 396 585	84,204 %	1 778 868 515	99,71 %	5 108 711	0,29 %	113 478	-
15	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	1 783 974 421	1 127 396 585	84,204 %	1 783 551 872	99,98 %	422 549	0,02 %	116 283	-
16	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social au profit d'une catégorie de bénéficiaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'un plan d'actionariat des salariés	1 783 972 177	1 127 396 585	84,204 %	1 783 486 514	99,97 %	485 663	0,03 %	118 527	-
17	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	1 782 259 424	1 127 396 585	84,204 %	1 386 628 832	77,80 %	395 630 592	22,20 %	1 831 280	-
18	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage par le Conseil d'administration de sa délégation de compétence pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption	1 783 949 865	1 127 396 585	84,204 %	1 393 279 525	78,10 %	390 670 340	21,90 %	140 839	-
19	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs scissions	1 782 243 513	1 127 396 585	84,204 %	1 384 367 042	77,68 %	397 876 471	22,32 %	1 847 191	-
20	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs scissions	1 783 935 684	1 127 396 585	84,204 %	1 393 250 638	78,10 %	390 685 046	21,90 %	155 020	-

<sup>5</sup> Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

<sup>6</sup> Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte <sup>5</sup>	Nombre d'actions représenté par les voix exprimées	Proportion du capital social représentée par les voix exprimées <sup>6</sup>	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
21	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'un ou plusieurs apports partiels d'actifs	1 781 038 887	1 127 396 585	84,204 %	1 384 205 029	77,72 %	396 833 858	22,28 %	3 051 817	-
22	Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'un ou plusieurs apports partiels d'actifs	1 783 944 919	1 127 396 585	84,204 %	1 393 900 402	78,14 %	390 044 517	21,86 %	145 785	-

### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

N°	Résolutions adoptées	Total des voix prises en compte <sup>7</sup>	Nombre d'actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital représentée par les voix exprimées <sup>8</sup>	Pour		Contre		Abstention	
					Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix	%
23	Pouvoirs pour les formalités	1 783 996 101	1 127 396 585	84,204 %	1 783 652 015	99,98 %	344 086	0,02 %	94 603	-

<sup>7</sup> Il est rappelé qu'en application des dispositions légales applicables aux sociétés européennes et des stipulations de l'article 29 paragraphe 3 des statuts, pour le calcul de la majorité, les voix prises en compte ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

<sup>8</sup> Sur la base du nombre total d'actions ayant droit de vote à la *Record Date*.